

Offre de stage

« Participer à une concertation CNDP : le cas du projet RHONERGIA »

Présentation de la CNDP

La CNDP est une autorité administrative indépendante dont le rôle est de faire respecter la mise en place des procédures de démocratie participative prévues par le code de l'environnement ou promues de manière volontaire par les pouvoirs publics. Ces procédures doivent permettre aux publics de contribuer à l'élaboration des décisions sur les projets et les politiques publiques à fort impact socio-économique et environnemental, et permettre aux décideurs d'être éclairés par les contributions et par l'expression du public. En cela, la CNDP veille au respect du droit d'information et de participation du public dans les processus d'élaboration des projets d'aménagements et d'équipement d'intérêt national, ainsi que des plans et programmes nationaux et territoriaux ayant une incidence sur l'environnement.

Depuis sa mise en place en 1995, la CNDP a organisé plus de 100 débats publics et près de 400 concertations et missions de conseil ou d'appui partout en France et sur des projets de grande ampleur et stratégiques pour le développement du pays. Avec une activité en très forte croissance, la CNDP est de plus en plus perçue comme défenseuse des droits des personnes à être informées et à participer aux décisions impactant l'environnement. Elle s'appuie sur un large réseau de 250 garant.es et sur des délégué.es de région.

Contexte

Saisie conjointement sur le projet RHONERGIA de création d'un nouveau barrage électrique sur le fleuve Rhône par la Compagnie Nationale du Rhône (CNR), concessionnaire, pour le compte de l'Etat de la production d'hydroélectricité sur ce fleuve, par le ministre de l'écologie, autorité concédante, et par la société Réseau de Transport d'électricité (RTE), responsable des raccordements des projets de haute puissance électriques, la CNDP a décidé le 5 avril 2023 d'organiser une concertation préalable sur ce projet (cf. fiche du projet : <https://www.debatpublic.fr/barrage-hydroelectrique-sur-le-rhone-rhonergia-4081>).

La CNDP a souhaité que la concertation soit placée sous un haut niveau de garantie et a désigné quatre garants pour constituer un comité de garantie. Il a eu la mission, dans une première phase (jusqu'à maintenant), de préparer la concertation, puis, dans une seconde phase de suivre sa mise en œuvre pour veiller au respect des principes de la CNDP et d'organiser la restitution de la parole du public. Cette phase de concertation se déroulera du 1^{er} décembre 2023 au 29 février 2024.

Missions

La mission du/de la stagiaire se déroulera sous le pilotage du comité de garantie

Elle consistera en un appui des garants sur la phase 2 de mise en œuvre de la concertation du public à partir de décembre 2023.

Maître de stage : Patrick DERONZIER, Directeur CNDP et garant du projet RHONERGIA

Il s'agira pour le/la stagiaire d'être la cheville ouvrière du comité de la garantie de la concertation pour la phase de traitement des observations du public qui seront recueillies lors de la concertation sur le projet RHONERGIA. Cela comprendra principalement les missions suivantes :

- **Réaliser entre décembre et février l'exploitation et l'analyse des arguments recueillis lors de la concertation (quelles que soient les modalités de la participation : site internet en ligne, réunions d'initiatives locales, réunions publiques, etc.) ;**
- **Participer à la rédaction des documents de restitution de la concertation ;**
- **Participer à un certain nombre d'évènements publics sur place pour rencontrer le public et participer avec les garants au bon fonctionnement des modalités de participation sur le terrain ;**
- Participer à la gestion des évènements inattendus de la concertation (adaptation de modalités, conférence de presse, opposition de certains acteurs, ...);
- Assurer un appui à l'organisation de possibles rendez-vous à distance ou en présentiel (demande des acteurs, du public, des porteurs du projet,...) ;
- Participer à tout ou partie aux rendez-vous et réaliser tout ou partie des CR,... ;
- Assurer l'animation et la gestion de l'espace RHONERGIA du réseau social interne de l'outil Jamespot pour cette concertation (partage de documents, gestion des agendas, partagés, etc.).

NB : En fonction du temps disponible, le/la stagiaire pourra être en appui de la préparation des séances plénières de la CNDP ou être amené.e à prêter main forte sur les différents chantiers transversaux de la vie d'équipe de la CNDP (mise à jour sur le site Internet, publications, organisation d'évènement, etc.).

Compétences requises

- Niveau Bac + 3/ + 5 (à dominante environnement, aménagement du territoire ou participation du public) ;
- Motivation pour la démocratie participative
- Très bon sens de l'organisation, rigueur, réactivité et dynamisme ;
- Capacité d'analyse des arguments et clarté rédactionnelle (mails, CR de réunions,...) ;
- Maîtrise des outils numériques : bureautique (Excel, Word, ...) et plateformes d'échange (connaissance de Jamespot ou équivalent appréciée), logiciel IA ;
- Savoir travailler en équipe : identifier les difficultés, en faire le rapportage, proposer des solutions, distinction claire entre capacité d'initiative/attente validation ;
- Savoir-faire et savoir-être pour un relationnel adapté avec différents acteurs (prises de rendez-vous, participation à certaines réunions) ;

Conditions d'exercice

Durée : 4 à 5 mois à débattre : novembre ou décembre 2023 à mars 2024

Lieu : dans les locaux de la CNDP au 244 boulevard Saint Germain 75007 PARIS

Déplacements en France à prévoir, pris en charge par la CNDP

Télétravail possible au bout de deux mois

Stage conventionné et rémunéré (minimum légal)

Prise en charge de 50% des frais de transport

Modalités de candidature

Vous pouvez adresser votre CV et une lettre de motivation à : rh@debatpublic.fr en mentionnant en objet : « Candidature stage RHONERGIA »